

Quand utiliser les rencontres virtuelles?

- **Les suivis téléphoniques demeurent la modalité à privilégier.**
- Les rencontres virtuelles peuvent se substituer aux rencontres en personne **selon le jugement du professionnel.**
- Seul un professionnel peut initier la rencontre virtuelle.



Pour plus d'outils et des tutoriels sur l'utilisation de TEAMS, consultez : telesante.quebec

Admissibilité de l'utilisateur

Pour être admissible aux rencontres virtuelles, l'utilisateur doit:



Avoir une connexion Internet.



Avoir une adresse courriel.



Être à l'aise d'utiliser la technologie (ou avoir l'aide d'un proche).



Disposer de l'équipement requis: ordinateur avec caméra **ou** tablette **ou** téléphone intelligent.



L'utilisation d'un casque/écouteurs avec micro est recommandée.



Télécharger l'application *TEAMS* sur l'appareil qui sera utilisé pour la rencontre virtuelle.

Planification de la rencontre virtuelle TEAMS

La planification des rencontres virtuelles TEAMS est pris en charge par la centrale de rendez-vous. Veuillez contacter l'agente administrative de votre clinique externe pour planifier vos rendez-vous en téléconsultation.

Consentement de l'utilisateur

Il est essentiel de solliciter le consentement verbal de l'utilisateur avant de réaliser la rencontre de téléconsultation

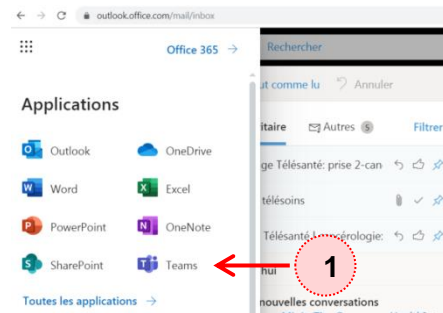
Exemple de formulation qui peut être adressée à l'utilisateur pour obtenir le consentement verbal :

Sachez que toutes les informations échangées durant notre rencontre virtuelle sont confidentielles. Le service de télésanté a recours à des technologies certifiées et sécurisées, mais comme pour toute communication électronique, il existe certains risques quant à la protection des renseignements personnels. Vous êtes en mesure de limiter ces risques en assurant d'être dans un endroit facilitant le maintien de la confidentialité. De plus, la rencontre ne sera pas enregistrée et son contenu ne sera pas utilisé à d'autres fins. Merci de m'indiquer si vous comprenez et êtes d'accord.

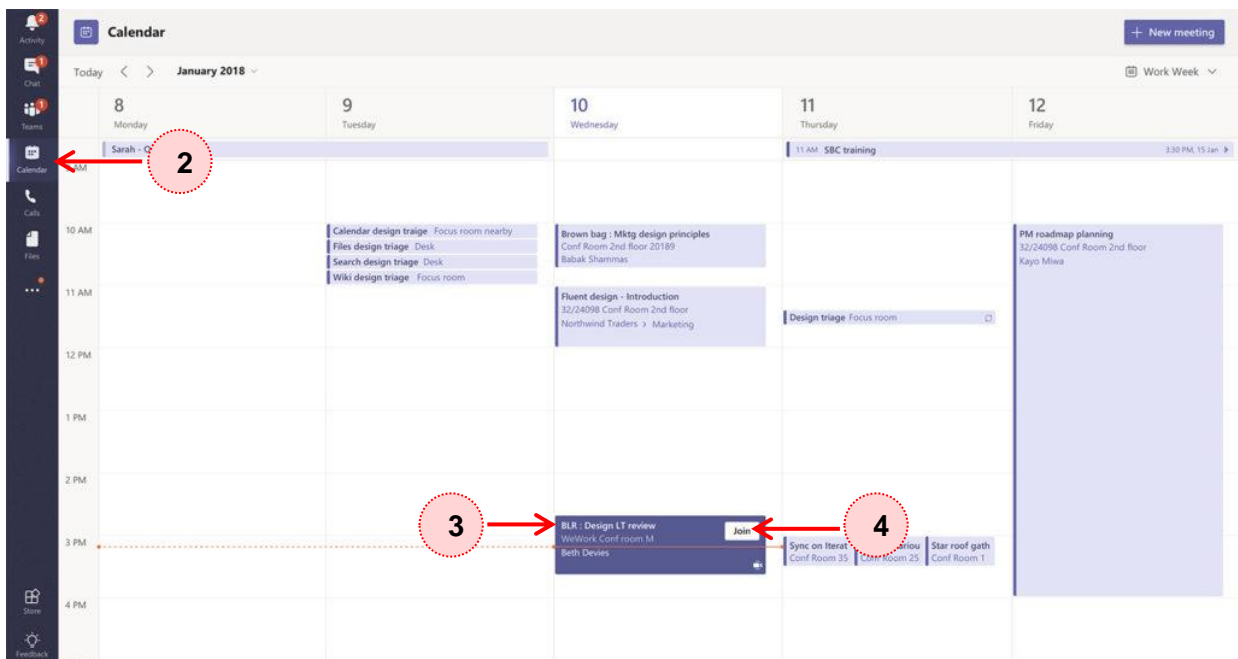


Rejoindre la rencontre virtuelle à partir du calendrier

1. À partir d'Office 365/Outlook Web, ouvrir l'application **TEAMS**.
Pour avoir accès à TEAMS, vous devez avoir activé votre adresse courriel du RSSS au préalable.



2. Dans l'application TEAMS, sélectionner l'onglet **Calendrier** dans le menu vertical.
3. **Repérer la rencontre** virtuelle à joindre dans le calendrier, selon la date et l'heure de la rencontre.
4. Cliquer sur **Rejoindre** pour accéder à la rencontre virtuelle.



Vous pouvez également accéder aux rencontres virtuelles **TEAMS** à partir de votre **calendrier Outlook**. Vous devez ouvrir l'événement et cliquer sur le lien [Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#).